

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que CNIA Assurance, représentée par son Président Directeur Général, M. Moulay Hafid Elalamy, a déclaré le 27 mars 2007, avoir acquis sur le marché de blocs, le 22 mars 2007, 61.556 actions Taslif, au cours unitaire de 658,00 DH, franchissant à la hausse les seuils de participation de 10% et 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, CNIA Assurance détient 82.665 actions Taslif, soit 20,21% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, CNIA Assurance envisage de poursuivre ses achats sur la valeur concernée et de siéger au conseil d'administration de Taslif.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma